



Réunion extraordinaire du Conseil municipal de Grand-Bouctouche

PROCÈS-VERBAL

le mardi 21 mars 2023

19 h 00

Salle du conseil

Présence :

- Aldéo Saulnier, maire**
- Pauline Hébert, maire suppléante**
- Jean-Claude Babineau, conseiller**
- Achille Bastarache, conseiller**
- David Boudreau, conseiller**
- Mariette Cormier, conseillère**
- Lise LeBlanc, conseillère**
- Clétus Maillet, conseiller**
- Gérald Saulnier, conseiller**
- Serge Arsenault, directeur général et greffier**
- Joanne Savoie, greffière adjointe**
- Jacques Ouellette, QuadNB**
- Audrey Maguire**
- Sergent Ricky Leblond, GRC**
- Jordan Nowlan, agent des arrêtés**
- Trente-deux-deux (32) autres personnes présentes**

1. Ouverture officielle de la séance

Le maire, Aldéo Saulnier, ouvre officiellement la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. Adoption de l'ordre du jour

23-33 : PAULINE HÉBERT / ACHILLE BASTARACHE

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

4. Création d'un comité ad hoc – plan municipal

23-34 : MARIETTE CORMIER / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que le conseil municipal crée un comité ad hoc de travail pour la révision du plan municipal de Grand-Bouctouche qui sera formé d'un conseiller, un employé, deux résidents par quartier et que le comité soit aboli suite à l'adoption du plan municipal.

ADOPTÉE

5. Présentation de Jacques Ouellette - coordonnateur au développement de QuadNB

Monsieur Jacques Ouellette, coordonnateur au développement QuadNB, fait part que leur demande touche deux clubs de VTT, soit le Club East Shore et le Club Ridge Riders. Il demande l'appui du conseil pour avoir accès à des rues spécifiques de la municipalité avec leurs véhicules tout-terrain, et ce, seulement hors saison touristique. Il fait part des rues concernées et souligne que le Sud-Est ne peut pas se rendre à la partie nord de la province.

Le maire indique que puisque c'est un nouveau conseil qu'il va falloir recommencer le processus et faire une étude de faisabilité, des consultations publiques et réunions publiques.

Madame Audrey Maguire demande comment le bruit va être contrôlé sur la rue Acadie.

Monsieur Ouellette fait part qu'il y a une réglementation sur le bruit des véhicules tout-terrain et qu'ils peuvent recevoir une contravention.

23-35 : PAULINE HÉBERT / JEAN-CLAUDE BABINEAU

Que le Conseil de Grand-Bouctouche autorise le directeur général de faire une étude de faisabilité pour les VTT dans nos routes désignées.

ADOPTÉE

6. Levée de la réunion

23-36 : ACHILLE BASTARACHE

La réunion est levée à 20h06.

ADOPTÉE